

Interaction de l'application NOS avec Gescom

Cette version vous apporte une fonctionnalité qui vous permettra

- de synchroniser une prestation financière directement dans Gescom « Suivi de l'Aide Social » (suivi financier) et ainsi d'éviter les doubles encodages
- de suivre l'évolution financière (paiement et remboursement) de ladite prestation depuis l'application NOS

Le présent document décrit les différentes étapes à suivre.

a) Création d'une prestation dans Gescom

Conditions pour qu'une prestation puisse être transférée :

- La prestation doit avoir un montant différent de 0 €
- La prestation doit avoir une décision positive (pour ce faire, la prestation doit être soumise au conseil d'administration)
- Le bénéficiaire doit être connu dans Gescom

Au niveau d'une prestation financière, sélectionnez le bouton créer Prestation dans Gescom

The screenshot shows the 'OFFICES SOCIAUX' application interface. The main header is 'OFFICES SOCIAUX' with a user profile 'Demo Osni'. The left sidebar contains a list of users. The main content area is titled 'Avances remboursables : CNS'. It features a sidebar with navigation links: Informations, Pièces justificatives, Traitement (selected), Bénéficiaire, Décision, and Commentaires. The main form area includes a 'Tiers' field, a 'Montant de la prestation' field set to '215.35 €', and a 'Mode de remboursement' section with fields for 'Montant à rembourser' (215.35 €), 'Date de début de remboursement', 'Remboursement échelonné' (checkbox), 'Type de cession' (dropdown), 'Destinataire de cession' (button 'Choisir'), 'Faillite' (checkbox), and 'Curateur' (button 'Choisir'). The 'Créer Prestation dans GESCOM' button is highlighted with a red box.

Ensuite, un écran avec les informations clés est affiché

Cliquez sur le bouton Confirmer et validez le message

The screenshot shows the 'OFFICES SOCIAUX' application interface. The main header is 'OFFICES SOCIAUX' with a user profile 'Demo Osnet'. The left sidebar contains a list of users. The main content area is titled 'Créer Prestation dans GESCOM'. It features a sidebar with navigation links: Informations, Pièces justificatives, Traitement (selected), Bénéficiaire, Décision, and Commentaires. The main form area includes a 'Prestation : Avances remboursables : CNS' section with fields for 'ID prestation : 9774b86d-dab5-4918-826d-974883acaf', 'Date de création : 23.03.2018', 'Demandeur (Bénéficiaire GESCOM)', 'Montant de la prestation : 215.35 €', 'A payer à (Tiers proposés)', and 'Montant à rembourser : 215.35 €'. The 'Confirmer' button is highlighted with a red box.

Un pop-up de validation vous confirme la création de cette prestation dans Gescom.

La prestation avec les tiers associés a été créée avec succès dans GESCOM.

Ok

La prestation est disponible dans Gescom et doit être associée à la facture du fournisseur lors de la création du mandat

action edition outils aide Fenêtre

Organisme Exercice 2018

Numéro
Civilité
Nom
Prénom
Date naissance

Matricule
Adresse
Bénéficiaire
Dossier CRM

Bénéficiaire Prestations Comptabilité

Année	D. demande	Nature du secours	Mnt. Accordé	Tot. Dépenses	Tot. Recettes	Solde	N. prestation CRM
2018	04.04.2018	Avances remboursables: Bénéfici	1 600.00	0.00	0.00	0.00	75ef387a-b39a-40b3-907d-
2018	04.04.2018	Argent de poche	22.51	0.00	0.00	0.00	5676524c-a657-443b-a415
2018	04.04.2018	Aide Familiale	90.05	100.00	0.00	100.00	5676524c-a657-443b-a415
2017	11.12.2017	Frais d'alimentation	182.55	182.55	0.00	182.55	
2017	06.09.2017	Frais d'alimentation	174.08	174.08	0.00	174.08	
2017	09.06.2017	Frais d'alimentation	469.00	469.00	0.00	469.00	PRA-54585774-OSO
2017	01.03.2017	Pharmacie	2.82	2.82	0.00	2.82	PRA-23127411-OSO
			7 574.23	1 731.11		5 843.12	

Détails

Note Secours

Fournisseur

Curateur

Imprimer Relevé

Dépenses

Recettes

Remarques :

- Gescom - au niveau de l'onglet « Prestation » : vous avez la possibilité, si cela s'avère nécessaire de changer la nature de secours tant qu'aucune facture n'est associée
- Gescom – nombre de prestations :
 - Si « A la charge de l'OS » = 100% ou « Remboursable à » = 100%, alors une seule prestation est créée au niveau de Gescom
 - Dans tous les autres cas, deux prestations sont créées
- Application NOS : La part pris en charge par l'Office ou le bénéficiaire peut être adaptée au niveau de la prestation/Informations

Epicierie sociale

Créer Prestation dans GESCOM Générer Enregistrer

Informations

Pièces justificatives

Traitement

Bénéficiaire

Décision

Commentaires

Identification

ID Prestation

Typologie

Domaine

Périmètre

Date de création

Remboursable à

A la charge de l'OS

Soumis au conseil d'administration

Décision immédiate du président

Description

Secours humanitaire d'urgence

b) Suivi financier d'une prestation depuis NOS

Une fois le paiement effectué et comptabilisé dans Gescom, la barre montant à payer apparait en vert.

OFFICES SOCIAUX Demo 0

23.03.2018
demo.osnet@osnet.lu

Avances remboursabl... €

Avances remboursables : CNS

- Informations
- Pièces justificatives
- Traitement**
- Bénéficiaire
- Décision
- Commentaires

Suivi des paiements

Montant à payer	215.35 €
Montant à rembourser	215.35 €
Tiers	

Montant de la prestation 215.35 €

Mode de remboursement

Montant à rembourser 215.35 €

Date de début de remboursement

TGESCOM

action edition outils aide Fenêtre

Suivi de l'Aide Sociale

Organisme Exercice 2018

Numéro 17456789

Civilité M

Nom BOENIG

Prénom OLIVIER

Date naissance 15.10.1972

Matricule 123456789

Adresse 123 rue de la Gare

Bénéficiaire Oui

Dossier CRM

Bénéficiaire
Prestations
Comptabilité

Année	D. demande	Nature du secours	Mnt.Accordé	Tot.Dépenses	Tot.Recettes	Solde	N. prestation CRM
2018	23.03.2018	Argent de poche	150.00	0.00	0.00	0.00	91e4613e-5c32-464c-9f09
2018	23.03.2018	Avances remboursables : CNS	215.35	215.35	215.35	0.00	fefa02ab-2baf-4cc5-af8e-
2014	30.06.2014	Pharmacie	14.34	14.34	0.00	14.34	PRA-82312566-OSO
				244.03	215.35	28.68	

Imprimer Relevé

Détails

Note Secours

Fournisseur Dr Olivier Koenig
5, rue de la Gare

Curateur

Dépenses

Recettes

Si un remboursement est effectué dans Gescom

Le montant remboursé est mis à jour :

OFFICES SOCIAUX

Avances remboursables : CNS

Informations

Pièces justificatives

Traitement

Bénéficiaire

Décision

Commentaires

Suivi des paiements

Montant à payer 215.35 €

Montant à rembourser 215.35 €

80.00 €

Tiers

Montant de la prestation 215.35 €

Mode de remboursement

Montant à rembourser 215.35 €

Générer

Si un deuxième remboursement est effectué via un lot d'encaissement

OFFICES SOCIAUX

Demo 0

Avances remboursables : CNS

Informations

Pièces justificatives

Traitement

Bénéficiaire

Décision

Commentaires

Suivi des paiements

Montant à payer 215.35 €

Montant à rembourser 215.35 €

80.00 € 65.00 €

Tiers

Montant de la prestation 215.35 €

Mode de remboursement

Montant à rembourser 215.35 €

Date de début de remboursement

Remboursement échelonné

Type de cession

Destinataire de cession Choisir

Faillite

Curateur Choisir

Générer Enregistrer

Si un paiement à lieu via un lot de décharge (en supplément du « montant pris en charge par l'OS » initialement fixé), celui-ci apparaîtra en rouge :

OFFICES SOCIAUX Demo 01

Avances remboursabl... €

Informations

Pièces justificatives

Traitement

Bénéficiaire

Décision

Commentaires

Générer

Enregistrer

Montant à payer

215.35 €

Montant à rembourser

215.35 €

65.00 €

80.00 €

70.35 €

Tiers

Montant de la prestation

215.35 €

Mode de remboursement

Montant à rembourser

215.35 €

Date de début de remboursement

Remboursement échelonné

☐

Type de cession

Destinataire de cession

Choisir

Faillite

Curateur

Choisir

A la charge de l'OS

Montant

0.00 €